

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

> Banquet des classes



Samedi 2 mars a eu lieu le traditionnel banquet des classes en 4 et 9 à la salle des fêtes. La centaine de convives a apprécié le repas servi par le restaurant du village «Chez Franck» et l'animation au Top assurée par Stéphane Mougin. Renée Maugain, la fringante doyenne de 95 ans, s'est vu remettre un très joli bouquet, ainsi que M^{mes} Colette Patoz, Raymonde Querry, Andrée Crevat et Michelle Lallemand.



Arçon - Classes en 4 et 9 - 2 mars 2019

> Modification de la collecte des ordures ménagères

Suite à la modification des passages au 1^{er} janvier 2019 de la collecte des ordures ménagères (tous les 15 jours pour 12 levées annuelles), la collectivité s'est rapprochée du SMCOM pour des renseignements complémentaires. En résumé, voici quelques éléments de réponse :

- Cohérence avec nos voisins des secteurs de Métabief, Valdahon, Le Russey et Maïche qui ont une base de 12 levées.
- Adaptation du service pour une optimisation technique qui contribue à optimiser financièrement le service.
- Le fait de réduire la fréquence diminue les coûts de collecte de l'ordre de 10 %, les camions tourneront 26 fois par an au lieu de 56 fois.

Alors pourquoi ne pas baisser le tarif ?

Il faut tenir compte des autres coûts tel que :

- Financement des déchèteries (travaux de modernisation et d'extension en 2018 (1 600 K€ d'investissement pour les 5 déchèteries),
- Évolution des quantités à gérer (+ 12 % entre 2017 et 2018)
- Augmentation des tarifs de traitement de 10 %
- La redevance finance l'ensemble du service de la collecte au traitement, y compris, collectes du verre, des bacs jaunes et les déchèteries.
- Aucune augmentation tarifaire pour 2018,

En ce qui concerne 2019, les répercussions interviendront sur la facture du 1^{er} semestre 2020 régularisant les vidages de 2019. Pour le principe de base de la redevance incitative, le montant est proportionnel à l'usage du service qui en est fait.

Si vous constatez un oubli de collecte, appelez immédiatement le service du SMCOM (N° Vert 0800 970071), les camions ayant un système de géolocalisation avec tracé GPS, la personne pourra vous dire si le camion est dans le secteur ou si celui-ci vous a oublié.

Espérons que nos usagers aient une âme d'écologiste et ne déversent pas leurs détritiques dans la nature.

> Dates à retenir

- Samedi 4 et dimanche 5 mai
Saugeathlon
- Vendredi 24 mai
Repas de la fête des mères
Salle des fêtes > 20 h
- Dimanche 26 mai
Elections européennes
- Vendredi 28 juin
Fête de quartier du Général Marguet et de la rue des Écoliers
- Samedi 29 juin
Loto du club de l'amitié
Salle des fêtes de Chaffois

> État-civil

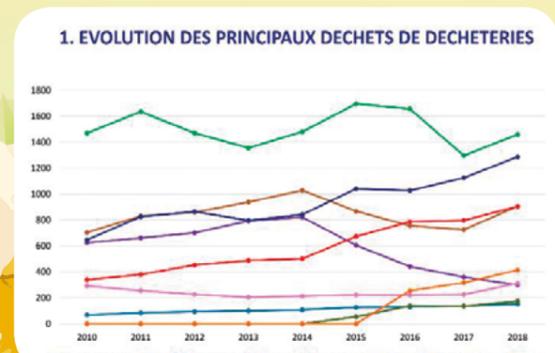
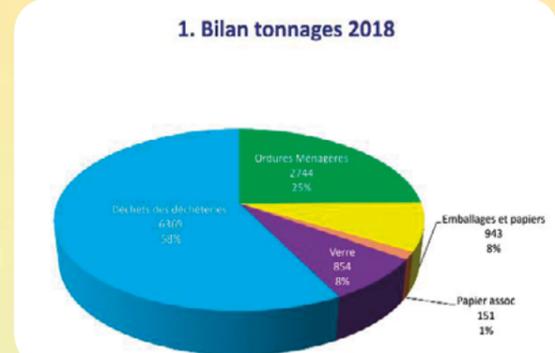
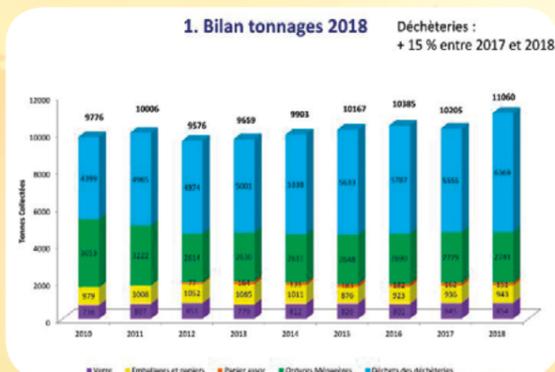
Naissance

- **Louisie**
fille de Florent et Solène
Henriet, née le 21 décembre à Pontarlier

- **Alizé**
fille de Romain Delacroix et Aurélie Warlet, née le 6 janvier à Pontarlier
- **Flore**
fille de Fabien et Aurélie Henriet, née le 16 janvier à Bron

Décès

- **Guy DELMI**
décédé le 12 janvier à Arçon
- **Madeleine LAITHIER**
décédée le 30 janvier à Arçon



> Le mot du maire

Chers concitoyens

Le grand débat

Il ne sera pas dit que ce grand débat a été accueilli par le mépris de nos concitoyens. Bien au contraire. Il aura été le fruit d'une très forte mobilisation. C'est dire si les Français sont en demande, et plus encore en exigence. Les maires ruraux l'avaient déjà compris en invitant leurs collègues à mettre des cahiers de doléances et de propositions se positionnant ainsi dès le début, du côté des citoyens responsables qui considèrent qu'il vaut mieux dire clairement les choses, plutôt que de ronchonner dans le vide ou seul devant son miroir. Lucides, nous savons bien que toutes les satisfactions ne pourront être données d'autant que les contradictions ou les oppositions jalonnent les contributions. Les motivations à l'origine du mouvement des gilets jaunes sont à considérer très sérieusement. Elles doivent impérativement trouver une, voire des réponses. Pour autant, les dérives que sont les développements violents, les destructions de bien public ou privés, les agressions physiques et verbales, les intimidations et insultes envers les élus et les forces de l'ordre sont inacceptables et indignes des mobilisations de la première heure à aujourd'hui, au contraire, elles les desservent et les discréditent.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un magnifique printemps.

Alain Girardet

> Infos utiles

Mairie

2, rue des Tilleuls - 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50
mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr
Ouverture du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
(Fermeture mercredi après-midi).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00
Été: Lundi 16 h/18 h 30 - Mercredi 13 h 30/18 h 30 - Samedi 9 h/12 h
Hiver: mercredi 13 h 30/17 h - Samedi 9 h/12 h

Urgences : 112

Pompiers: 18 ou 112 / SAMU: 15 ou 112
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237
Centre antipoison de Strasbourg: 03 88 37 37 37
Gendarmerie: 17 (Pontarlier: 03 81 39 06 60)
EDF Sécurité : 0 810 333 025

Cabinet infirmier

Emmanuelle Todeschini et Sonia Guillon - Tél. 03 81 38 19 14
Cabinet « Les Erillons » : Nathalie Vernet, Florine Guinchard,
Laurence Lacoste - Tél. 06 31 60 66 94 ou 03 81 38 19 46

Citation

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Jean Jaurès

> La tradition perdue !

Dans notre village, pas de soucis à se faire ! La tradition qui veut que les conscrites et conscrits passent de maisons en maisons pour souhaiter la bonne année aux habitants est respectée. Clairon, chapeaux grimés et carnet de chansons en poche bien fourni, ils ont égayé de nombreux foyers durant tout le mois de janvier dans une ambiance bien sympathique.



> Téléthon 2018 : Un chèque de 35 000 € pour l'AFM

L'association créée pour l'organisation de l'édition 2018 du Téléthon à Arçon, « Canthon veut... on peut » vient de remettre un chèque de 35 000 € à Jacques Millot, coordinateur de l'AFM (Association Française contre les Myopathies) dans le Doubs. « Cette importante somme d'argent a pu être rassemblée grâce à l'implication des associations d'Arçon, des responsables de villages du canton de Montbenoît, de tous les bénévoles et des nombreux sponsors » précise Stéphane Mougin, président de l'association. « Nous avons limité les frais d'organisation au maximum afin d'obtenir le meilleur résultat » conclut-il. Pour l'édition 2019, le Téléthon du canton sera organisé par le village de Saint-Gorgon.



Deux belles manifestations au stade de biathlon

> Succès aux rencontres scolaires

Les abondantes chutes de neige à la fin du mois de janvier ont permis aux sept écoles de l'ex-canton de Montbenoît d'organiser la version hivernale des rencontres scolaires. Une journée qui a rencontré un succès total puisque 400 écoliers ont envahi le stade Florence Baverel, recouvert de cet or blanc, offrant un paysage féérique.

Un succès fou puisque des sept établissements concernés (Arçon, Maisons-du-Bois-Lièvreumont, La Longeville, Gilley, Arc-sous-Cicon, Bugny et Ouhans), tous ont répondu présent à l'invitation du jour, «ce qui n'est pas toujours le cas pour les journées cross ou jeux collectifs et athlétisme que nous organisons à d'autres moments de l'année scolaire, en automne et au printemps» confie Isabelle Minervini, enseignante à Maisons-du-Bois-Lièvreumont.

Il faut peut-être souligner par la même occasion que depuis trois ans, la neige avait aussi tendance à prendre la poudre d'escampette à pareille époque de l'année. La privation et surtout l'occasion de passer une sacrée belle journée à la neige ont sans doute carrément modifié la donne. Car si les écoliers scolarisés du CE1 au CM2 ont eu le droit de s'affronter via le biais de courses le matin, l'après-midi était réservé aux ateliers skis et surtout au plaisir. Sans oublier que comme ils le confient en douce «c'est mieux d'être ici qu'à l'école» assurent ces graines de champion. Sauf qu'à les voir encourager leurs copains et leurs copines, le doute n'est plus permis, c'est du sérieux comme sur les bancs de l'école et c'est bien là l'essentiel.



> Une nouvelle coiffeuse à domicile

« Les mille coupes d'Isabelle » c'est le nom qu'Isabelle Saillard, installée à la Chaux d'Arçon, a donné à sa nouvelle activité de coiffeuse à domicile. Besoin d'un shampoing, d'une coupe, d'une couleur ou d'un brushing, n'hésitez pas à composer le 06 43 01 20 47 pour obtenir des renseignements complémentaires ou un rendez-vous.



> La filière comté rassemblée pour le biathlon

Mardi 29 janvier, les producteurs, fabricants et affineurs ont pris plaisir à participer à la cinquième édition du Challenge biathlon comté organisé par le Comité interprofessionnel de gestion du comté. Un événement qui rassemblait autour du biathlon, pas moins de 48 équipes, chacune étant composée de quatre coureurs, soit un total de 192 néophytes à pratiquer cette discipline du biathlon. Comme le rappelait Aurélia Chimier, responsable de la communication du comté «Ce challenge est né du rapprochement de la filière comté et de la fédération française de ski nordique, partenaire de l'équipe de France. Aujourd'hui les différents acteurs de la production de ce fromage sont heureux de se retrouver dans un moment convivial et sportif. Ce challenge permet à chacun de se mesurer aux autres coopératives. Ça crée une certaine émulation.»

Chaque équipe avait amené dans ses bagages son comté afin de le faire déguster lors du repas de midi au chalet de l'ESSS, moment qui rassemblait près de 250 participants.



> Absinthe toujours en haut du classement

Au salon de l'agriculture, les distilleries du Haut-Doubs se sont taillé la part du lion lors du Concours Général Agricole. Et la distillerie Bourgeois a décroché l'Or avec sa «Verte» dans la catégorie idoine. Pour une première, c'est une première et la confirmation du Grand Or décroché aux Absinthiades de Pontarlier en 2017.

Arnaud Bourgeois profite de l'occasion pour être le premier producteur d'absinthe bio à décrocher une médaille à Paris. «*Tout comme cela avait été le cas aux Absinthiades en 2017*», ajoute-t-il.

Cette première médaille d'or pour une première fois, Arnaud Bourgeois la reçoit à sa juste valeur: «*Ça nous apporte de la reconnaissance, surtout après le Grand Or des Absinthiades*», mais le distillateur d'Arçon et son épouse, Anne-Sophie, ont promis que cela ne changerait surtout pas leur façon de travailler.



> La nouvelle école présentée lors de la cérémonie des vœux

Après un retour sur les réalisations de l'année 2018, le maire, Alain Girardet, au cours de la cérémonie des vœux a fait part à la population, du projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire. «C'est un investissement de 2,27 millions d'euros que nous engageons, dans ce projet. Nous aménagerons les locaux de l'école actuelle pour accueillir le périscolaire dont la capacité pourra atteindre 50 élèves. Le nouveau bâtiment scolaire sera construit près de l'école actuelle et un couloir fermé permettra de rejoindre les locaux du périscolaire à cette nouvelle école». Si aujourd'hui on compte cinq classes au village, cette nouvelle construction abritera une salle de classe supplémentaire pour permettre d'accueillir de nouveaux élèves.



Pour la construction de cette nouvelle école aux normes énergétiques, le maire a tenu à souligner que seront utilisés les bois de la commune. Niveau financement, la mairie espère bien obtenir environ 50 % de subventions des collectivités. Les enfants du village prendront possession de leur nouvelle école à la rentrée scolaire 2020/2021.

Le lancement de la consultation des entreprises pour la construction de ce groupe scolaire et périscolaire a débuté.

> Terrain multisport et aire de jeux

Les travaux du terrain multisport sur l'ancien terrain de tennis et d'une aire de jeux pour les plus petits ont débuté. Cela représente un investissement total de 79 000 €, dont 55 000 € dans le terrain multisport subventionné à environ 60 %. À sa dissolution, l'association de tennis a fait un don pour la réalisation de ce projet.



> Chemin de la voie verte

Les travaux du lotissement privé «Chemin de la voie verte» ont débuté le 11 mars.



Pour info : La compétence « assainissement » sera transférée à compter du 1^{er} janvier 2020 à la communauté de communes de Montbenoît.